



VILLENEUVE D'ASCQ
Office Municipal du Sport



Villeneuve d'Ascq

SOMMAIRE

Page 2

In Extenso :

Loi de sécurisation de l'emploi

AGES :

Educateur sportif : une profession très réglementée

OMS :

Réunion d'information

Municipalité :

Sport en famille

Foire aux Associations

Page 3

Municipalité - Conseil Général

Focus sur les aides à la cotisation

Municipalité

Eco manifestation

Rando Roller

Page 4

Zoom sur les bénévoles

Laurent NOULLET

Le saviez-vous?

Qui se cache derrière les noms des équipements sportifs?

Page 5

Une discipline, un club

Villeneuve d'Ascq Lutte

Page 6

Portrait

Philippe ROUZÉ

Des nouvelles des clubs

LMRCV

Page 7

Des nouvelles des clubs

La Raquette

Rubrique Sport et Handicap

Page 8

Agenda

Des nouvelles des clubs

VALMO

Communiqué de presse

Vitalsport

SPOR ! AMA

Le magazine du Sport et des Sportifs Villeneuvois

N° 60 - SEPTEMBRE 2013

Convivialité

Compétition

Bien être

Santé

Plaisir

Engagement

Loisirs



Kyriad Hôtel

Lille - Villeneuve d'Ascq

84 CHAMBRES
TOUT CONFORT



Organisation de réceptions, banquets et mariages

Restaurant ouvert à tous

Menu à partir de 12.80 €

Kyriad Hôtel
Parc des Moulins
15 allée de la Créativité
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Tél : 03 20 47 46 46
Fax : 03 20 91 36 55
@ : lille.vda@kyriad.fr



WELCOM SPORT

3, 2, 1, PARTEZ !

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS
DURANT VOS COMPÉTITIONS

Que vous soyez seul ou en équipe, sportif titulaire d'une licence ou accompagnateur (arbitre, médecin, arbitre ou supporter), les hôtels Campanile, Kyriad et Kyriad Prestige vous réservent un accueil personnalisé, lorsque vous vous déplacez dans le cadre de vos compétitions.

17€ ou 21€ ou 24.50€

par personne en chambre double,
soit 34€ ou 42€ ou 49€ en chambre individuelle.

EDITO



Entre l'achat du nouveau cartable et les souvenirs de vacances partagés devant la machine à café, n'oubliez pas de vous choisir une nouvelle activité sportive : à Villeneuve d'Ascq, vous avez le choix! La Foire aux Associations et le VitalSport vous permettront de vous faire une idée des disciplines proposées. De plus, la municipalité et le Conseil Général ont mis en place des dispositifs d'aide à la cotisation pour tous les âges, n'hésitez pas à lire notre focus à ce sujet!

Pourquoi pas la lutte? Notre page une discipline/un club vous la fait découvrir page 5. Et le rugby, mesdames? Cette discipline n'est pas réservée qu'à la gente masculine et le LMRCV l'a bien compris puisque sa section féminine s'apprête à fêter ses 20 ans!

Vous êtes-vous déjà demandé qui se cachait derrière le nom des équipements sportifs? Notre nouvelle rubrique, «Le saviez-vous?» vous le fera découvrir au fil des numéros. Car il ne faut pas oublier que le sport, ce sont ses sportifs, ses entraîneurs et ses bénévoles qui le font, à l'image de Laurent Noullet, bénévole à l'US Ascq ou Antoine Pérel, athlète handisportif qui a participé aux Championnats du Monde d'Athlétisme Handisport cet été. Nous n'oublions pas non plus l'un des pionniers du sport villeneuvois, Philippe Rouzé, disparu en mai dernier.

Bonne lecture et bon sport!

Jean-Claude DUCROCQ
Président de l'OMS

SPORT EN FAMILLE Pour pratiquer ensemble



ouvert gratuitement aux familles. La journée de lancement sera organisée le 21 septembre, aux ESUM : tir à l'arc, course d'orientation, escalade, golf. Un coupon donnera droit à l'accès gratuit aux piscines l'après-midi. Cette journée se terminera par une Rando-Roller Spéciale Famille !

Ensuite, à compter du samedi 28 septembre, de 9h à 12h (hors vacances scolaires), vous pourrez venir pratiquer en famille*, de l'escalade à la salle Tamise, ainsi que du tir à l'arc, des sports de raquettes et du sport multi-activités aux ESUM.

Service des sports
03 20 43 50 50

* famille = 1 enfant et 1 adulte au minimum

C'est le retour du sport en famille! Ce dispositif est



LA LOI DE SÉCURISATION DE L'EMPLOI ADOPTÉE

Le parlement adopté, en mai dernier, une loi qui

modifie de nombreux aspects de la réglementation du travail. Premier aperçu des changements introduits.

- Complémentaire santé

D'ici à 2016, tous les employeurs devront faire bénéficier leurs salariés d'une mutuelle d'entreprise dans le cadre d'un contrat collectif obligatoire. Ce contrat devra garantir aux salariés un niveau minimal de remboursement des frais de santé, assorti d'une prise en charge d'au moins 50% du montant des cotisations par l'employeur.

- Réforme du temps partiel

En principe, à partir du 1er janvier 2014, la durée du travail d'un salarié à temps partiel ne pourra être inférieure à 24 heures par semaine (ou son équivalent sur le mois ou l'année en cas d'accord collectif l'autorisant). Des dérogations seront toutefois possibles, notamment lorsque la convention collective le prévoit ou lorsque le salarié le demandera

- Taxation des CDD

Afin de dissuader les employeurs de recourir à des contrats à durée déterminée (CDD) de courte durée, la loi autorise les partenaires sociaux à faire varier la cotisation chômage employeur en fonction de la durée

du contrat. Actuellement fixée à 4%, cette cotisation patronale passe ainsi à :

- 7% pour les CDD d'une durée inférieure ou égale à 1 mois

- 5.5% pour les CDD d'une durée supérieure à 1 mois et inférieure ou égale à 3 mois

Cette majoration, qui prend effet au 1^{er} juillet, n'est toutefois pas applicable à certaines catégories de contrats (CDD de remplacement ou saisonniers...) ou lorsque le salarié en CDD est finalement embauché en contrat à durée indéterminée.

Laurent DESMYTER
IN EXTENSO ASSOCIATIONS

AGES

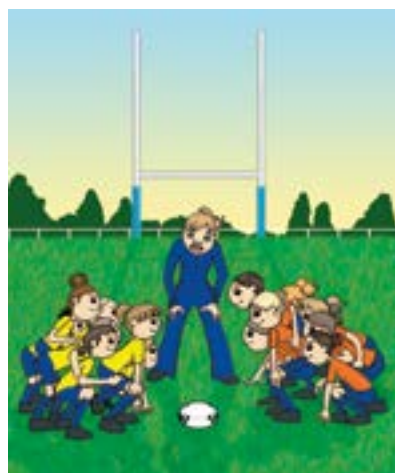
Éducateur sportif : une profession très réglementée

Les entraîneurs de football, de volley-ball, d'athlétisme ; les professeurs de tennis, de judo, de gymnastique ; les moniteurs d'équitation, de voile... sont tous des éducateurs sportifs qui doivent se soumettre ainsi que leurs employeurs à une réglementation stricte pour exercer contre rémunération.

Rappelons tout d'abord que c'est la loi du 16 juillet 1984 dite Loi Avice qui a instauré la profession réglementée d'éducateur sportif. Cette loi, fondatrice de l'organisation du sport en France stipule en effet dans son article 43 : « À l'exception des agents de l'Etat pour l'exercice de leurs fonctions, nul ne peut enseigner contre rémunération les activités physiques et sportives à titre d'occupation principale ou secondaire de façon régulière ou saisonnière, ni prendre le titre de professeur, d'entraîneur, de moniteur, d'éducateur ou tout autre titre similaire s'il n'est pas titulaire d'un diplôme attestant sa qualification et son aptitude à ces fonctions. Ce diplôme est un diplôme français défini et délivré ou délivré par équivalence par l'Etat, après avis de jurys qualifiés, ou bien par un diplôme étranger admis en équivalence ».

Il faut donc nécessairement un diplôme pour exercer contre rémunération. Mais, ce n'est pas tout ! Depuis cette loi de 1984, d'autres textes ont imposé d'autres obligations. Ainsi, le Décret du 16 septembre 2009 stipule que : « Toute personne désirant exercer l'une des fonctions mentionnées à l'article L. 212-1 (liste découlant de l'article précédent) et titulaire des diplômes, titres à finalité professionnelle ou certificats de qualification inscrits sur la liste arrêtée par le ministre chargé des sports prévue à l'article R. 212-2 doit en faire préalablement la déclaration au préfet du département dans lequel elle compte exercer son activité à titre principal. La

déclaration est renouvelée tous les cinq ans. Le préfet est informé de tout changement de quelconque éléments qui y figurent. Les pièces nécessaires à la déclaration d'activité et à son renouvellement sont fixées par arrêté du ministre chargé des sports. »



Cela signifie en pratique que tout éducateur sportif doit obtenir et remplir un dossier dit « de carte professionnelle » auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (service Réglementation dirigé par M. Nicolas DELDYCKE) pour exercer. Le fait pour toute personne d'exercer contre rémunération une des fonctions mentionnées au premier alinéa de l'article L. 212-1 sans avoir procédé à la déclaration prévue à l'article L. 212-11 est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

L'employeur a également de nouvelles obligations. Un Décret du 3 septembre 1993 stipule que : « Toute personne désirant exploiter un établissement mentionné à l'article 47 de la loi du 16 juillet 1984 susvisée doit en faire la déclaration au préfet du département du siège de l'établissement deux mois au moins avant l'ouverture. » L'article 47 évoque en fait tout établissement proposant l'enseignement des activités physiques

et sportives, ce qui signifie que cela concerne donc en pratique quasiment toutes les associations sportives. Comme pour la carte professionnelle, les associations sportives doivent donc obtenir et remplir un dossier dit « Déclaration d'Etablissement d'Activités Physiques et Sportives » auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Enfin, ce n'est pas tout, le Décret du 3 septembre 1993 précise également que : « Dans tout établissement où est pratiquée une activité physique ou sportive doit être affichée, en un lieu visible de tous, une copie : 1. Des diplômes et titres des personnes exerçant dans l'établissement les fonctions mentionnées à l'article 43 de la loi du 16 juillet 1984 précitée, ainsi que des cartes professionnelles qu'elles détiennent par application de l'article 12 du décret du 31 août 1993 susvisé et des récépissés de la déclaration mentionnée à l'article 13 de ce décret; 2. Des textes fixant, dans les conditions prévues à l'article 9, les garanties d'hygiène et de sécurité et les normes techniques applicables à l'encadrement des activités physiques et sportives mentionnées aux articles 47 et 47-1 de la loi du 16 juillet 1984 précitée; 3. De l'attestation du contrat d'assurance conclu par l'exploitant de l'établissement conformément à l'article 37 de la loi du 16 juillet 1984 précitée. »

Enfin, rappelons que l'employeur d'un éducateur sportif dans un Etablissement d'Activités Physiques et Sportives doit absolument appliquer la Convention Collective Nationale du Sport ce qui, outre toutes les cotisations présentées dans les précédents numéros, l'oblige à la faire figurer sur le bulletin de paie et préciser notamment le Groupe de travail dans lequel il a classé le salarié.

Renseignements
03 20 59 92 69

DUBUS

Yves c'est 26 ans de passion Sacrée tranche de vie Depuis 45 ans

Ouvert du Mardi au Samedi : 9h à 12h et de 15h à 19h.

Nous vous proposons toute l'année des produits suivis
CAVE À VINS, Champagnes, Spiritueux, Coffrets cadeaux, Faux, Sodas, Jus, Bières Spéciales : Fûts divers 5L et 6L, location tireuse pour 30L ou 50L, + de 1000 références toutes boissons.

Formule Achats et Reprise des boissons non-consommées.
Tél.: 03.20.05.41.23 ou 06.71.41.34.07
site : www.boissonscavedubus.com / mail : clodive@wanadoo.fr
27 place de la République (quartier Annappes) à Villeneuve d'Ascq

« Un sportif se blesse en attendant le professeur : qui est responsable? »
« Pourquoi assurer les dirigeants associatifs? »

...sont certainement quelques unes des questions que vous vous posez.

Le Centre de Ressources de l'OMS organise une réunion d'information à ce sujet, conjointement avec la Macif

le jeudi 21 novembre 2013 à 19h15

Afin de préparer au mieux cette réunion, vous pouvez nous envoyer toutes vos questions à oms.christine@orange.fr

FOCUS SUR LES AIDES À LA COTISATION C'est la rentrée, pensez-y !

La place du sport est importante dans notre société. On lui reconnaît de nombreuses vertus : le sport c'est une école de vie, le sport c'est bon pour la santé... Afin de permettre à un plus grand nombre de pratiquer une activité dans un club sportif, plusieurs dispositifs d'aides ont été mis en place par la Ville de Villeneuve d'Ascq et par le Conseil Général du Nord. Ces aides financières permettent aux bénéficiaires de prendre une partie du coût de leur inscription.

	VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ		CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD	
				
Dispositif	BOURSE AUX JEUNES	ADULT'SPORT	PASS'SPORT	CHÉQUIER JEUNES EN NORD
Pour qui?	Les Villeneuvois âgés de moins de 18 ans	Les Villeneuvois âgés de plus de 18 ans	Collégien inscrit en 6 ^e ou être âgé de 11 ans et scolarisé en enseignement spécifique (apprentissage, classe relais, IME...) dans le Nord, l'Aisne, le Pas de Calais ou la Belgique,	Collégien inscrit en 3 ^e ou être âgé de 14 ans
Conditions de ressources.	Le foyer devra avoir : - des revenus mensuels inférieurs à 2 600 € - Un quotient familial calculé inférieur à 8 011 €	Le foyer devra avoir : - des revenus mensuels inférieurs à 1 200 € ou pour les personnes rattachées au foyer de leurs parents 2 600 €	Aucune	
Auprès de quels clubs?	Club adhérent à l'Office Municipal du Sport ou en attente d'adhésion		Clubs conventionnés auprès du Conseil Général (liste consultable sur le site internet)	
Quel montant?	L'aide accordée dépendra du quotient familial et du montant de la cotisation restant dû		Chèque d'une valeur unique de 50 €	Chéquier de 14 chèques d'une valeur totale de 50 €
Participation obligatoire du bénéficiaire?	20 € minimum	30 € minimum	Aucune	
Quelle démarche?	Le dossier est à retirer et à déposer complété auprès du club d'adhésion au plus tard pour le 31 janvier 2014		Les jeunes doivent faire la demande sur le portail «jeunes» du Conseil Général avant le 30 avril 2014 soit par courrier soit par internet	
Quel(s) justificatif(s) envoyer?	Attestation CAF et feuille d'impôts 2013 (revenus 2012)		Certificat de scolarité	Certificat de scolarité, copie de la carte d'identité et justificatif de domicile
Comment est versée l'aide?	L'aide est versée directement aux clubs après délibération du Conseil Municipal		Le chèque ou le chéquier est envoyé par courrier	
Informations complémentaires	- Une seule aide par saison sportive - Les cours particuliers ne sont pas pris en considération		Pour la pratique sportive uniquement	Pour la pratique d'une activité sportive, culturelle, achat de places de cinéma...
Renseignements	Office Municipal du Sport : 03 20 98 69 66 www.sport-omsdascq.fr www.villeneuvedascq.fr		Conseil Général : 03 59 73 93 92 http://jeunesennord.cg59.fr (rubrique «Sorties»)	

Sachez également que les familles bénéficiant de Chèques Vacances et de Coupons Sport de la part de leur employeur peuvent payer leur cotisation par ces biais sous réserve que le club soit affilié à l'ANCV Chèques Vacances ou Coupon Sport.

ECO MANIFESTATION La ville vous accompagne

De nombreuses manifestations sont organisées chaque année à Villeneuve d'Ascq : fêtes de fin d'année, tournois, festivals... Ces événements peuvent avoir des impacts négatifs sur l'environnement : production de déchets non recyclés, pollutions liées au transport, etc.



La ville souhaite guider les associations vers l'organisation d'éco-manifestation en proposant des outils très concrets : gobelets réutilisables, triptyques de tri, parking vélo, outils de communication... Quelle que soit sa taille ou son domaine tous les événements sont concernés.

QUELQUES OUTILS

Pour vous aider, la ville peut mettre à disposition :

- des gobelets réutilisables : 1 € est versé à l'achat de la boisson. Cette somme est ensuite restituée à la remise du gobelet.
- des poubelles de tri : mise à disposition de supports pédagogiques pour aider les particuliers à trier lors de l'événement.
- un parking vélo : 90 % des gaz à effet de serre d'une manifestation sont imputables aux déplacements. La ville peut vous mettre à disposition des grilles et tentes pour organiser

un parking vélo.
- un accompagnement personnalisé : le service développement durable reste à votre disposition pour travailler sur votre événement et voir comment réduire son impact écologique.

Renseignements

Service développement durable
03 20 43 19 50
ddvascq@villeneuvedascq.fr



SERVICE DES SPORTS ET ROL VILLENEUVE Rando de rentrée



Prochain rendez-vous :
21 septembre 2013

Nous vous rappelons qu'il est important de porter casque et protections roller!

Renseignements

Service des Sports 03 20 43 50 50
www.rol.asso.fr/rol-villeneuve

FOIRE AUX ASSOCIATIONS Le 8 septembre au Palacium

La Foire aux Associations se déroulera le dimanche 8 septembre au Palacium de 10h à 18h.

Toute la journée, vous pourrez tester gratuitement plusieurs activités et rencontrer les associations sur leur stand. À 11h, l'inauguration de la manifestation sera suivie par l'installation du nouveau Conseil de la Vie Associative. Un espace développement durable sera également mis en place (tri des déchets, parking vélo surveillé et gratuit, restauration régionale, bio et équitable...) ainsi que des animations à l'intérieur du complexe du Palacium et à l'extérieur. Vous pourrez aussi vous intéresser à l'évolution de la vie associative grâce à un mur d'expression et à un espace de mise à l'honneur des associations villeneuvoises les plus anciennes.

Les acteurs de la vie associative villeneuvoise vous attendent nombreux!

Retrouvez l'intégralité du programme sur www.villeneuvedascq.fr.

Renseignements

Service Vie Associative
03 20 43 50 05
www.villeneuvedascq.fr





VILLENEUVE D'ASCQ FLERS : 207 rue Jules Guesde ☎ N° Indigo 0 820 352 232
FLERS BREUCQ : 157 rue Jean Jaurès ☎ N° Indigo 0 820 352 235
ou connectez-vous sur : cmne.fr

Caisses Fédérales du Crédit Mutuel Nord Europe, SA coopérative de crédit à capital variable - 4, Place Richelieu 59000 Lille - RCS Lille 320 342 264

ZOOM SUR LES BÉNÉVOLES



Le sport pour passion : Laurent NOULLET - US Ascq



Âge : 43 ans.
Profession : Employé libre service
Situation familiale : Divorcé, 2 enfants.
Club : US Ascq.
Fonction : Secrétaire.

Spor'ama : Quelles sont les disciplines sportives que vous avez pratiquées ?

Laurent NOULLET : Le football depuis 1977 en tant que joueur débutant avec Albert BERNARD comme éducateur.

S. : Qu'est ce qui vous a poussé à vous engager en tant que bénévole ?

L. N. : Le plaisir de rendre service. Je suis devenu secrétaire adjoint au départ de Francis ROUX puis secrétaire titulaire au départ de Samuel CALLEBAUT. Je suis maintenant aidé par Isabelle MARION secrétaire adjointe très efficace.

S. : Depuis combien de temps êtes-vous à l'US Ascq ?

L. N. : Je suis à l'US Ascq depuis 1977. Cela fait donc 36 ans. J'ai d'abord été joueur puis je suis devenu bénévole.

S. : Combien de temps consacrez-vous au club ?

L. N. : Je consacre environ 20 à 25 heures par semaine à l'US Ascq : deux heures par jour en semaine et quasiment toute la journée les samedi et dimanche. Mais mon nouveau travail me rend désormais indisponible le samedi matin.

S. : Quelles sont vos missions ?

L. N. : Je participe aux réunions du comité et de la commission technique. Je prépare les feuilles de match pour toutes les équipes qui jouent à domicile. Auparavant j'ai dû surveiller d'éventuels reports de planification et en avertir les éducateurs concernés. Je comptabilise les sanctions administratives des joueurs (suspension de matchs suite à cartons jaunes ou rouges octroyés dans les diverses compétitions) et veille à ce qu'elles soient appliquées. Pour les matchs à domicile je peux remplir les fonctions de délégué au terrain ou d'arbitre bénévole. J'effectue le suivi des tournois et matchs amicaux en déplacement. Je me rends disponible pour remplacer d'éventuelles absences de bénévoles pour tracer le terrain en herbe ou entretenir les vestiaires. Durant le tournoi international de la Pentecôte, je suis responsable de l'équipe de chauffeurs bénévoles qui véhiculent les joueurs des

équipes étrangères le jour et la nuit j'assure l'intendance des joueurs qui logent à l'hôtel durant 3 ou 4 jours. En cette période de préparation, je réceptionne les demandes de licences et relance les joueurs pour qu'ils accomplissent leurs formalités administratives dans les délais.

S. : Qu'est ce que vous appréciez ?

L. N. : J'aime rendre service. J'apprécie les contacts humains et la convivialité d'un club à taille humaine. Cela me permet de rester au contact des sportifs malgré l'arrêt de la compétition.

S. : Qu'est ce que vous détestez ?

L. N. : Je ne déteste rien en particulier mais je préfère travailler dans l'anticipation plutôt que dans l'urgence.

S. : Qu'est ce qui vous agace ?

L. N. : L'impolitesse, l'individualisme et le manque de reconnaissance.

S. : Avez-vous des regrets ?

L. N. : Pas de regrets, cela appartient au passé. Je souhaiterais que le niveau de compétition de l'US Ascq soit un peu plus élevé.

S. : Que vous apporte le bénévolat ?

L. N. : Le bénévolat m'a permis d'acquiescer de l'assurance alors que je suis de nature plutôt réservée. Ma timidité naturelle s'estompe avec l'expérience.

S. : Quelques mots pour cette saison qui commence ?

L. N. : Que cette saison se passe bien. Une montée de division pour l'équipe fanion, de bons parcours en coupes, le maintien ou l'accession en ligue pour toutes les équipes de jeunes.

S. : Que diriez-vous pour encourager une personne à faire du bénévolat ?

L. N. : Cela doit être spontané. Il est nécessaire d'être passionné et disponible. Pour ne pas être déçu, ne pas attendre de reconnaissance d'autrui. Cela apporte alors beaucoup de satisfaction personnelle.

Le mot de la fin est pour le vice-président : « Demandez gentiment à Laurent et vous serez bien servi. Merci pour ta disponibilité ! Un cœur en or (et il est à prendre mesdames ! Attention : amour du foot indispensable !) »

LE SAVIEZ-VOUS ?

NOUVELLE RUBRIQUE !

QUI SE CACHE DERRIÈRE LE NOM DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ?

Si nos équipements sportifs sont bien connus aujourd'hui, nous le devons au dynamisme de nos clubs et à la politique sportive de la ville. Si bon nombre d'entre eux sont identifiés au quartier où à leur discipline, d'autres portent le nom d'une personnalité locale ou nationale qui s'est illustrée pour son engagement associatif qu'il soit sportif ou culturel. S'il est aisé de resituer des personnages connus nationalement voire internationalement, il est plus difficile de s'identifier à des acteurs locaux qui ont à un moment marqué la vie de notre cité.

LE STADE PIERRE BEAUCAMP

Le stade où évolue l'US Ascq porte depuis 1979 le nom de Pierre BEAUCAMP. Ce chef d'entreprise, industriel en mécanique est né à Ascq le 24 septembre 1914, il est décédé à Ascq le 16 décembre 1957, dans sa quarante quatrième année. Peu de temps après la création de l'US Ascq en 1929, Pierre rejoint les rangs. C'est au lendemain de la libération qu'il est élu président, alors que le club a payé un lourd tribut lors du massacre d'Ascq. Il assumera ce rôle de 1944 à 1956.

Pierre BEAUCAMP entraîne son club dans un renouveau en créant sous l'égide de celui-ci un journal local,

"Le cri d'Ascq", journal qui sert de support à toutes les informations associatives locales.

En 1954, il organise le 25^e anniversaire du club ce qui lui vaudra une lettre de félicitations du Ministre des Sports et la médaille de l'éducation physique et des sports.

Parallèlement à ses activités professionnelles et sportives, Pierre accepte en 1946 le poste de trésorier du Comité Commémoratif du Massacre d'Ascq, poste qu'il occupera jusqu'en 1955. Dans le contexte de l'époque, cette nouvelle charge représente un travail quotidien très prenant.

C'était un homme de bien, serviable et impartial, il était donc plus que logique que le 3^e stade de l'US Ascq prenne le nom de son deuxième président, Pierre BEAUCAMP, non seulement pour son activité sportive mais aussi pour garder le souvenir d'un homme de bien attaché à son terroir local.

Joël PAQUE

Sources : M. J.-P. Beaucamp, président de l'US Ascq - Dictionnaire historique et anecdotique des voies, places et équipements de Villeneuve-d'Ascq. Dr J.-M. Mocq.



1979 - Inauguration du stade.



Pierre Beaucamp



CONSACREZ-VOUS EN TOUTE SÉRÉNITÉ À VOS ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

Dirigeants, adhérents ou participants : tous se doivent d'être bien protégés par un contrat complet, sécurisant et économique. Avec la Macif, vous avez un partenaire de confiance et l'esprit serein.

Agence de Villeneuve d'Ascq - 58, chaussée de l'Hôtel de Ville

N°Cristal 09 69 39 49 39

www.macif.fr



LA SOLIDARITÉ EST UNE FORCE

UNE DISCIPLINE : LA LUTTE

UN CLUB : VILLENEUVE D'ASCQ LUTTE

LES ORIGINES DE LA LUTTE

PREMIERS JALONS

Les premiers témoignages authentiques du développement de la lutte datent des Sumériens, il y a 5000 ans et nous révèlent les premières compétitions de lutte arbitrées et accompagnées de musique.

Pour les Grecs, la lutte était une science et un art divin et constituait l'entraînement le plus important des jeunes hommes. Les athlètes luttaient nus, le corps enduit d'huile d'olive et recouvert de sable très fin afin de protéger la peau des rayons du soleil ou du froid de l'hiver. Les combats étaient disputés dans un style proche de celui de la lutte libre. Le concurrent ayant réussi à projeter son adversaire ou à l'amener à terre trois fois sur le dos, la hanche, la poitrine, les genoux ou les coudes était proclamé vainqueur.

Au cours des Jeux Olympiques de l'Antiquité, à partir de 708 avant Jésus Christ, la lutte était la discipline décisive du Pentathlon. Elle était en effet disputée après les épreuves du disque, du javelot, du saut en longueur et de la course et désignait le vainqueur du Pentathlon, seul couronné des Jeux Olympiques. Le plus illustre des lutteurs fut Milon de Crotone (élève du philosophe Pythagore) qui fut sacré six fois champion olympique (de 540 à 516 av. J-C), dix fois vainqueur aux Jeux Isthmiques, neuf fois aux Jeux Néméens et cinq fois aux Jeux Pythiques.

RUPTURE ET RENOUVEAU

Chez les Romains, la lutte était le sport favori des jeunes aristocrates, des soldats et des pâtres. En 393, l'empereur Théodose I^{er} décréta l'interdiction de tous les jeux païens et sonna le glas des Jeux Olympiques. Au cours du Moyen Age et de la Renaissance, la lutte fut pratiquée par l'élite sociale dans les châteaux et les palais. De nombreux peintres et écrivains la célébrèrent et en préconisèrent la pratique. Le premier livre imprimé parut en 1500 et en 1512 sortait déjà le manuel de lutte en couleurs du grand peintre allemand Albrecht DÜRER.

Il fallut attendre 1896 pour que les Jeux Olympiques soient rétablis par le Baron Pierre DE COUBERTIN. Le premier Congrès olympique eu lieu en 1894 à la Sorbonne et la lutte faisait partie des dix sports qui figuraient au programme des compétitions. Le premier Champion Olympique ne fut pas un lutteur de formation mais le gymnaste allemand Schumann, vainqueur également au saut de cheval et aux barres parallèles. Celui-ci réussit à tomber le champion anglais des poids et haltères Launceston ELLIOT, bien plus lourd que lui, par une ceinture avant exécutée avec vitesse et précision.

LUTTE PROFESSIONNELLE

La lutte professionnelle se dessina en France à partir des années 1830. Les lutteurs qui n'avaient pas accès aux milieux d'élite formèrent des troupes de forains qui sillonnaient la France pour démontrer leurs talents. Ils avaient des noms évocateurs tels qu'Edouard «le mangeur d'acier» ou Gustave d'Avignon «le briseur de vertèbres» et mettaient au défi le public de les tomber pour la somme de 500 francs. En 1848, le forain français Jean EXBROYAT créa la pre-

HISTORIQUE DE VILLENEUVE D'ASCQ LUTTE

La création de L'association s'est faite en deux phases : une initiation de deux mois a été proposée par la municipalité, pour voir si la lutte pourrait attirer les jeunes du quartier de Babylone et autres Villeneuvois. Résultat : plus de 60 jeunes ont participé à cette initiation. Le Villeneuve d'Ascq Lutte a donc été créé.

SUR LE PLAN SPORTIF

Issus d'une famille de lutteurs implantée dans ce sport depuis 1960, chaque membre entraîneur et lutteur de la famille Memma a rejoint Wilfried dans ce projet de créer une équipe d'encadrants bénévoles diplômés au service des jeunes du quartier.

La première année Ugo MEMMA 19 ans, termine finaliste des championnats de France junior excellence. À partir de ce moment, un noyau de jeunes du quartier vont prendre exemple sur lui et commencer à s'entraîner très sérieusement et obtenir rapidement de très bons résultats.

Dès la deuxième année, le club récolte plusieurs titres et médailles aux championnats régionaux et aux championnats de France. Mais la plus belle récompense de cette année 2009 est la première place par équipe au trophée Vanherpe (Meilleur club régional dans les catégories de minimes à seniors). Jamais un club de la région n'a obtenu cette distinction après seulement 2 années d'existence.

RÉSULTATS SPORTIFS DE 2008 À CE JOUR

30 titres régionaux, 3 titres de champion de France, 6 médailles d'argent aux championnats de France, 9 médailles de bronze, une sélection à la coupe du monde de lutte féminine, 4 sélections en équipe de France cadet et 2 lutteurs en pôle France.

Renseignements
03 20 98 02 64

L'AVENIR DE LA LUTTE SELON W. MEMMA

«La lutte c'est 80 millions de lutteurs, répartis dans 210 pays. C'est le 5^e sport le plus pratiqué au monde.

La commission exécutive du C.I.O (Comité International Olympique) a annoncé le 12 février dernier la possibilité du retrait de la lutte au programme des Jeux Olympiques de 2020. Nombreux français s'épanouissent dans cette discipline et les Jeux Olympiques constituent un objectif suprême pour l'ensemble des sportifs, à l'image des frères Guénot, médaillés à Pékin et à Londres.

Les jeux d'opposition en secteur primaire sont des activités de base des enfants, la lutte est une discipline aux valeurs humaines et universelles reconnues : fair-play, détermination, courage, et abnégation. Elles s'inscrivent dans la pratique de la lutte tant au niveau international qu'au niveau local.»

LES PRÉSIDENTS

2008 - 2009
Laurent LEGRAND

2009 à ce jour
Wilfried MEMMA

LES QUALITÉS D'UN BON LUTTEUR

Pour être un bon lutteur il faut avoir la force de l'haltérophile, l'agilité d'un acrobate, l'endurance d'un coureur et la pensée tactique d'un joueur d'échec.

DES RÈGLES MODIFIÉES

Le 18 mai dernier, la FILA a modifié la durée des combats, les faisant passer de deux fois deux minutes plus deux minutes en cas d'égalité à deux fois trois. Les points des deux manches sont maintenant cumulés alors qu'avant seul le gain des manches comptait. Enfin, un «amené à terre» est désormais récompensé de deux points au lieu d'un et un lutteur trop passif peut se voir sanctionner s'il ne marque pas au bout de trente secondes.

mière troupe de lutteurs de cirque moderne et institua la règle de ne pas porter de prises au dessous de la ceinture. Il nomma ce nouveau style la « lutte à mains plates ». À sa mort en 1872, l'avocat lyonnais ROSSIGNOL-ROLLIN assumait la direction de cette troupe et se fit remarquer par son habileté à faire de la publicité, à « arranger » des matchs et à remettre des récompenses aux lutteurs au nom du public.

L'influence française s'étendit et le nouveau style se propagea sous les noms de lutte gréco-romaine, de lutte classique ou de lutte française. Des combats de lutte professionnelle s'organisèrent ainsi partout en Europe. En 1898, le Français Paul Pons, surnommé Le Colosse, fut le premier Champion du Monde professionnel devant le Polonais Ladislaus PYTLASINSKI. D'autres grands champions lui succédèrent tels que le Turc Kara AHMED (le Monstre de l'Orient), le Bulgare Nikola PETROV (le Lion des Balkans) ou le Russe Ivan PODDOUBNI (le Champion des Champions).

À la fin du XIX^e siècle, la lutte professionnelle était le sport le plus en vogue en Europe, mais elle com-

mença à s'éroder à partir de 1900 en raison des matchs convenus, des victoires truquées ou de l'annonce de faux titres et de fausses nationalités des concurrents.

LUTTE OLYMPIQUE MODERNE

En 1904, la lutte libre fut introduite aux Jeux de Saint Louis et fut disputée uniquement par des lutteurs américains. Il fallut attendre les quatrièmes Jeux Olympiques à Londres en 1908 pour que les compétitions de lutte soient organisées dans les deux styles. Aux Jeux Olympiques de Stockholm en 1912, la lutte libre fut à nouveau absente du programme et des compétitions de lutte islandaise glima furent organisées. Les combats de lutte se déroulaient alors sur trois tapis à ciel ouvert. Le combat opposant le Finlandais Alfred Johan ASIKAINEN et le Russe Martin KLEIN dura 11 heures et 40 minutes et figure au Guinness Book des Records. Les deux lutteurs, à égalité de points, furent départagés par deux périodes de 3 minutes de lutte à terre. Finalement, le Russe réussit à vaincre le Finlandais qui pesait 8 kg de plus que lui. Épuisé par ce match, Martin KLEIN ne parvint pas à battre

le Suédois Johansson qui décrocha la médaille d'or des 75 kg.

À partir de cette date, la lutte, encouragée par la Fédération Internationale nouvellement créée, se développa dans tous les pays : la lutte gréco romaine dans les pays d'Europe du Nord et la lutte libre aux USA et en Grande Bretagne. En 1928 à Amsterdam, le lutteur égyptien Ibrahim Mustafa fut le premier lutteur africain à remporter un titre olympique. Le Japonais Shohachi ISHII décrocha le premier titre asiatique aux Jeux de Helsinki en 1952. De nombreuses légendes ont façonné l'histoire de la lutte mondiale et il serait impossible de tous les nommer. Cependant, quatre lutteurs ont profondément marqué l'histoire des Jeux Olympiques modernes en reportant trois titres olympiques : le Suédois Carl WESTERGREN (1920, 1924 et 1932 en lutte gréco-romaine), le Suédois Ivar JOHANSSON (1932 en lutte gréco-romaine et en lutte libre et 1936 en lutte gréco-romaine), le Russe Alexandre MEDVED (1964, 1968 et 1972 en lutte libre) et le Russe Alexandre KARELIN (1988, 1992 et 1996). Alexandre KARELIN se lança à la conquête de son quatrième titre aux Jeux de Sydney en



2000, mais à la surprise générale, il fut battu en finale par le lutteur américain Rulon GARDNER. En 2002, à l'occasion des Championnats du Monde de lutte gréco-romaine à Moscou, la FILA attribua le titre de Meilleur Lutteur du Siècle aux deux Russes Alexandre MEDVED (pour la lutte libre) et Alexandre KARELIN (pour la lutte gréco-romaine) en leur décernant le Collier d'Or de la FILA, distinction réservée généralement aux Chefs d'Etats.

Cent ans après l'introduction de la lutte libre au programme olympique, la lutte mondiale entra dans une nouvelle ère avec la reconnaissance de la lutte féminine comme discipline olympique à l'occasion des Jeux d'Athènes de 2004.

Exclue en février 2013 des Jeux Olympiques pour son manque de modernité, la lutte fait partie des trois sports sélectionnés par le CIO comme sport additionnel pour 2020. les trois sports en concurrence vont être soumis au vote des membres du CIO lors de la 125e session du 8 septembre à Buenos Aires.

Source : Fédération Internationale des Luttons Associées

Philippe ROUZÉ La disparition d'un pionnier du monde sportif villeneuvois

Le monde sportif villeneuvois a perdu en mai dernier l'un de ses pionniers pour le développement sportif dans la ville.

Après avoir débuté sa carrière professionnelle à la mairie de Mons en Baroeul en 1972, Philippe ROUZÉ est arrivé à la ville de Villeneuve d'Ascq en 1975 pour créer le service des sports de la ville nouvelle qui voyait un important patrimoine sportif de qualité se développer.

Il mit en œuvre la politique sportive des élus et en lien avec les premiers éducateurs sportifs municipaux, les premiers clubs et l'Office Municipal des Sports naissant, il contribua à ce que le sport se développe rapidement dans la ville. Très vite, un service des sports technique devint nécessaire du fait du nombre des équipements sportifs, mais aussi pour aider à l'organisation des très nombreuses manifestations sportives qui allaient voir le jour.

Très impliqué, Philippe ROUZÉ aidait les clubs, les conseilla. Il travailla également à les fédérer au sein d'un office municipal du sport dont il fut longtemps le secrétaire. Il sut également saisir des opportunités pour accueillir sur le sol villeneuvois des manifestations sportives qui permirent à la ville de rayonner : un marathon en lien avec le service des sports de la Cité scientifique, une compétition de karting sur le parking d'une grande surface commerciale, le fameux sprint automobile sur le boulevard de l'ouest pour lequel les agents du service des sports manipulaient près de 2 500 barrières de sécurité. Il y a

eu également une étape des 4 jours de Dunkerque, le passage du Tour de France, un concours hippique.

Mais l'esprit local était maintenu et il prit en charge l'organisation de la première édition du parcours du cœur. Il organisa la fête du muguet au parc urbain, une course à pied scolaire avec les éducateurs sportifs et le service des sports de la gendarmerie. Il mit en avant le sport et handicap avec le cirque de l'Institut Marc Sautet. Enfin c'est avec l'OMS et André DENONNE en particulier qu'il mit à l'honneur les meilleurs sportifs de la ville. C'est une manifestation qui prit de l'ampleur au fur et à mesure des années.

Philippe ROUZÉ quitta la ville pour poursuivre sa carrière professionnelle au Conseil Régional. Pendant ces 14 années passées à Villeneuve d'Ascq, il démontra ses qualités d'organisateur et de fédérateur. Il était à l'écoute et assura un service public de qualité en faveur des associations sportives. Nous retiendrons également sa jovialité, sa bonne humeur et son imagination pour organiser de nouvelles manifestations pour notre ville nouvelle Villeneuve d'Ascq.

Nous tenons à remercier Paul VENDEVILLE, ancien responsable de la cellule technique du service des sports et qui a travaillé longtemps avec Philippe ROUZÉ, pour les éléments qu'il nous a apportés pour la rédaction de cet article.



Philippe Rouzé

LMRCV Pour les 20 ans d'existence de leur section, les filles du LMRCV s'offrent le titre de vices-championnes de France de rugby



La saison qui vient de se terminer est une année sportive que tous les clubs souhaiteraient connaître, malgré la frustration d'un titre national manqué de justesse. Paradoxalement, cette défaite a engendré beaucoup de satisfaction pour ce groupe soudé qui possède de nombreuses valeurs que le rugby de haut niveau exige, écrivant aussi une nouvelle page d'histoire de la section féminine du LMRCV qui fêtera ses 20 ans en fin d'année 2013.



Cette petite consécration n'est pourtant pas le fruit du hasard mais celui de la confiance donnée à une équipe de très jeunes joueuses qui se sont aguerries au fil des trois dernières saisons. Ce n'était pourtant pas gagné puisqu'à la fin de la saison 2009/2010, le retrait orchestré de quelques joueuses cadres au milieu de championnat, avait contraint le LMRCV à une descente en division inférieure. Mais c'était sans compter sur la détermination nordiste. synonyme de remontée en Top10.

Très en jambes, dès le début de saison 2011/2012, nos représentantes remportèrent avec brio malgré un plateau très relevé, un nouveau titre de championnes de France de rugby à 7, troisième distinction sur quatre décernées par la FFR pour cette jeune et nouvelle discipline olympique.

Le championnat à 15 qui suivit apporta dès les premiers matchs son lot de satisfactions en particulier dans le secteur du jeu collectif. Le LMRCV ne s'inclina qu'une seule fois au cours des matchs aller et partagea les points avec les Montpellierennes favorites du championnat. Cette étonnante progression liée au travail et à une totale abnégation permit aux Nordistes de basculer en deuxième phase, 1^{ères} ex-aequo. Passée du rôle d'outsider à celui de favorite pour les phases finales, le LMRCV fut l'équipe à battre.

Néanmoins, les filles continuèrent à s'imposer à l'extérieur comme à domicile, pour se hisser quelques semaines durant, seules en tête du Top10. La fatigue et les blessures s'accumulant, elles s'inclinèrent à 3 reprises à l'extérieur, limitant leurs défaites avec le gain du point de bonus défensif, pour terminer 3^e des phases qualificatives derrière les 2 finalistes de la saison dernière. Sans complexe pour cette demi-finale, face aux Béarnaises, championnes en titre, nos représentantes imposèrent leur jeu collectif tout au long de la rencontre pour gagner leur place en finale, du jamais vu dans le rugby féminin au nord de la Loire.

Les Villeneuvoises passèrent à côté de l'exploit face à une équipe de Montpellier, habituée à ce genre de rendez-vous et certaine de sa supériorité physique que nos représentantes surent bien contrer. Car ce n'est qu'avec la botte de leur exceptionnelle internationale n°10 que les Héraultaises construisirent leur victoire de 3 petits points, transformant 5 pénalités alors que nos protégées inscrivent les seuls deux essais de la rencontre.

Pourtant, dès l'entame de jeu, le

LMRCV anima ce match, essayant de limiter sans le refuser l'affrontement direct avec ce pack surpuissant pour solliciter au maximum les lignes arrières, proposant un jeu complet et rapide. Mais les trois pénalités réalisables manquées par nos représentantes dans le premier quart d'heure, permit aux Sudistes de revenir dans la partie et de prendre l'avantage grâce au pied de leur Jonny Wilkinson local.

Tout au long de cette rencontre, les héraultaises, malgré leurs 8 internationales sur le terrain, se contentèrent de contrer le jeu villeneuvois en recherchant les fautes adverses pour obtenir en bonne position des pénalités, sifflées généreusement à plusieurs reprises.



Pourtant menées 12 à 0 à la mi-temps, nos filles ne relâchèrent jamais la pression et trouvèrent à 2 reprises la faille dans cette défense resserrée, marquant 2 essais de belle facture, dont un seul fût transformé. Après ce dernier essai à 3 minutes du coup de sifflet final, tout était encore possible puisque le MHR ne possédait que 3 points d'avance, 15 à 12, la 5^e pénalité ayant été réussie.

Les 500 spectateurs dont une centaine de supporters villeneuvois qui avaient fait le déplacement, applaudirent les 2 équipes qui proposèrent pour cette finale du championnat de France, un jeu de haut niveau et d'une extrême intensité. Déception et frustration légitimes dans le camp Villeneuvois. Ce fut une défaite, certes, mais une défaite tellement prometteuse pour l'avenir... à condition de donner à cette équipe les moyens à la hauteur de ses performances et de son ambition.

Au regard de ces résultats, ce club mérite d'être considéré comme une des vitrines sportives de la ville, de la communauté urbaine et de la région à l'instar des autres sports féminins amateurs les plus représentatifs et obtenir plus d'égards même si le sport au féminin manque en général de reconnaissance.

Pierre THERY

CADO communication

www.cadonor.fr cadonor@cadonor.net

03 20 51 39 93

TEXTILE ET OBJETS PUBLICITAIRES

NOUVEAU !

À VILLENEUVE D'ASCQ !

330 RUE JULES GUESDE

Le prochain numéro de Spor'ama sera édité fin novembre.

Vous pouvez nous envoyer vos articles accompagnés d'une photo à oms.mag@orange.fr

avant le 15 novembre 2013

RUBRIQUE SPORT ET HANDICAP



EPFA CHAMPIONS CUP

VILLENEUVE D'ASCQ AU SOMMET DE L'EUROPE



Cette saison en championnat a été plutôt mitigée pour Villeneuve d'Ascq avec une décevante 5^e place, loin de ses objectifs initiaux. Graffiaux, pour sa part, a réalisé sa plus belle performance lors du dernier exercice avec à la clé une 4^e place au classement amplement mérité.

Malgré une élimination précoce en coupe de France organisée à domicile, l'entente ASHP Marc Sautet/Graffiaux Culture Sport a su trouver les ressources nécessaires pour inscrire une nouvelle ligne à son palmarès : le titre de champion d'Europe.

Mais avant de remporter la seule récompense qui manquait jusqu'à

présent au club, les Villeneuvois se sont frottés aux meilleures équipes européennes de chaque championnat : Lorient, Châtenay-Malabry (France), Newcastle Northern Thunder, Sporting Club Albion et Aspire PFC (Angleterre), Aarhus (Danemark), Charleroi (Belgique), Midlands United (Irlande) et Vevey Egles (Suisse).

Héritant d'un groupe relevé, l'équipe de Villeneuve d'Ascq avait comme objectif de sortir première de sa poule pour s'ouvrir ensuite les portes d'une qualification abordable, ce qu'elle a brillamment réussi. En effet elle a aisément battu les danois d'Aarhus en quart de finale, équipe encore en apprentissage au niveau européen. Les Villeneuvois se sont défaits par la suite du Sporting Club

Albion en demi-finale sur le score de 2-0 et malgré la solidité des anglais, cette victoire ne souffrait d'aucune contestation possible.

Se profilait alors la finale tant attendue qui s'est vu opposer Villeneuve d'Ascq face au redoutable club de Newcastle, tombeur en demi-finale du champion de France en titre, Lorient. Dans une ambiance de feu, les Nordistes ont su se montrer patients pour venir à bout de ces anglais jusqu'à l'ultime séance des tirs au but et soulever ce trophée tant convoité.

Pour autant, ce succès ne repose pas que sur la seule performance de l'équipe. En effet, c'est tout un club qui s'est vu récompensé par ce sacre européen : staff, bénévoles et tous les supporters venus en nombre pour propulser les joueurs jusqu'à la victoire finale. Ils ont tous apporté leur pierre à l'édifice pour faire de cet événement sportif un moment inoubliable et finalement hisser Villeneuve d'Ascq sur le toit de l'Europe du foot-fauteuil.

Renseignements
03 20 34 48 50

CHAMPIONNAT DU MONDE HANDISPORT : LE BRONZE POUR ANTOINE !



L'attendait, cette médaille !

Antoine PÉREL, "vieux" habitué (26 ans !) des championnats et autres J.O. avait été sélectionné pour les championnats du monde de Lyon. C'était déjà, en soi, une victoire après sa non-sélection aux jeux de Londres. Mais sa présence était prévisible après son titre de champion de France 2013 sur 100m en 12''16. Sa spécialité est en fait le saut en longueur, qui va de pair avec le 100m car ces deux disciplines demandent la même pointe de vitesse.

Et c'est fort justement dans le 4x100m qu'Antoine, notre athlète mal-voyant s'octroya la médaille de bronze à l'issue d'une belle prestation dans le 2^e relai. Les Américains et les Russes occupant les premières marches du podium. Fort de ce succès, il entama son concours de saut "gonflé à bloc." Mais hélas, il ne

passa pas les minima qui donnent droit aux 3 sauts supplémentaires, l'antichambre du podium. Grosse déception, même s'il termine son concours à une très honorable 8^e place.

C'est donc une belle revanche que nous promet Antoine qui vise maintenant les jeux de Rio en 2016. Allez Antoine, Tout le VAFA est derrière toi !

À noter aussi, 3 athlètes du VAFA étaient présents à Lyon en tant que bénévoles : Océane et Pierre-Antoine (lui-même athlète handisportif) et Jean-Philippe en tant que kiné.

Renseignements
03 20 47 39 36 ou 06 23 48 41 51



Cet fut le grand bonheur de cet été au VAFA-ACVA : la médaille de bronze aux championnats du monde handisport d'athlétisme d'Antoine PÉREL. Tout le club

LA RAQUETTE

Un espace de socialisation



D'avril à juin, La Raquette a dispensé des cours de tennis auprès de jeunes de trois centres sociaux de la ville : Triolo, Cousinerie et Résidence. À l'issue de ces séances, une journée à Roland Garros a été organisée et pour clore le tout, un jeune a été retenu pour participer à l'école de tennis pour la saison 2013/2014.

Deux assistants moniteurs de tennis, Steeven et Pierrick, ont animé 10 séances de tennis durant 3 mois auprès des jeunes issus des centres sociaux de la ville. Au programme : coup droit, revers, volée/smash, service et matches de double. Le potentiel des qualités techniques et physiques de chaque enfant a pu être observé. À l'issue de cette opération, le club s'est engagé à accueillir gratuitement pendant un an au sein de son club et école de tennis, Cédric LONDI, 15 ans, du centre social de la Cousinerie (en haut à gauche sur la photo) : « C'est avec joie et envie que je vais participer aux cours de l'école de tennis de La Raquette. J'ai hâte d'être à la rentrée ! » dit-il.

Une sortie à Roland Garros a également été organisée le mercredi 29 mai. C'est avec un regard ébahi qu'ils ont pu apprécier les échanges intenses sur le court central de Gaël MONFILS et Jo-Wilfried TSONGA entre autres. « C'est totalement différent de ce que l'on voit à la télé » sourit Kevin. Une journée riche en émotions qui restera gravée dans les mémoires.

La Raquette participe à cette manifestation conjointement avec la ville depuis 2010. Par son rôle territorial et sportif, le club est un espace de socialisation. « Il s'agit de favoriser la mixité au sein du tennis » déclare Sophie ERRE-RIU, Diplômée d'Etat et responsable de l'enseignement sportif. Le slogan de la fédération française de tennis le décrit fort bien : « Le tennis, un sport réservé à tous ! »

Renseignements
www.laraquette.fr

Facebook
La Raquette de Villeneuve d'Ascq
Lille Métropole

VILLENEUVE CHAUFFAGE

8, place de Verdun
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. 03 20 05 23 23
Dépannage dans les 24 heures

Gaz de France
Dokovita

**Vente et installation
Chauffage central
Sanitaire**

**Traitement des eaux
Remplacement chaudière
Dépannage**

Contrat
entretien
chaudière murale
102 €
chaudière au sol
119€

Professionnel du Gaz

**Vente et installation
Cuisines équipées
Salle de bains
Adoucisseurs**

**Facilités de paiement
Devis gratuits**

Tél. 03 20 05 23 23

GRAND JEU-CONCOURS

NOUVEAU SITE INTERNET

www.laraquette.fr

Rendez-vous sur www.laraquette.fr
du 1^{er} au 30 septembre 2013

et répondre à la question :
« Quel est le titre de la page où l'on peut apercevoir la Tour Eiffel ? »

JOUEZ ET GAGNEZ

1^{er} PRIX

ENSEMBLE TEXTILE + RAQUETTE
TECNIFIBRE (VALEUR : 400€)

2^e au 4^e PRIX

2 PLACES POUR ROLAND GARROS
2014 (VALEUR : à définir)

5^e au 8^e PRIX

1 STAGE DE TENNIS
2013/2014 (VALEUR : 122€)

9^e au 15^e PRIX

INVITATIONS À JOUER AU CLUB
2013/2014 (VALEUR : 21€)

Jeu gratuit sans engagement et ouvert à tous

SEPTEMBRE

8	FOIRE AUX ASSOCIATIONS	PALACIUM	MUNICIPALITÉ
7 ET 8	VITALSPORT	DÉCATHLON CAMPUS	DÉCATHLON CAMPUS
20	SPLASH IN LILLE METROPOOL - SOIRÉE PISCINE	PISCINES TRIOLO ET BABYLONE	LILLE METROPOLE + V. D'ASCQ
21	CANICROSS	COLLINE DES MARCHENELLES	CLUB CYNOPHILE VILLENEUVOIS
21	ASVAM/ACBB	SALLE TAMISE	ASVAM
22	LMRCV/RUGBY VALETTOIS REVESTOS	STADE E. THERY	LMRCV
29	LM HBCV/COMPIÈGNE HANDBALL CLUB	SALLE CERDAN	LM HBCV

OCTOBRE

5	ESBVA LM/BASKET LANDES	PALACIUM	ESBVA LM
5	ASVAM/MAIZIERES METZ ATHLETIC CLUB	SALLE TAMISE	ASVAM
13	LMRCV/STADE RENNAIS	STADE E. THERY	LMRCV
13	ASVAM/VOLLEY BALL RANTIGNY	SALLE TAMISE	ASVAM
19	ESBVA LM/TARBES	PALACIUM	ESBVA LM
26	ESBVA LM/ANGERS	PALACIUM	ESBVA LM
27	LM HBCV/AS NEUILLY EN THELLE	SALLE CERDAN	LM HBCV

NOVEMBRE

3	ASVAM/US DE VILLEJUIF	SALLE TAMISE	ASVAM
9	ESBVA LM/LYON	PALACIUM	ESBVA LM
15	RÉCOMPENSES DU SPORT	SALLE CONCORDE	OMS
17	LM HBCV/RC ARRAS HB	SALLE CERDAN	LM HBCV
21	RÉUNION D'INFORMATION	-	OMS ET MACIF
23	ESBVA LM/TOULOUSE	PALACIUM	ESBVA LM
24	ASVAM/BEAUVAIS OISE UC VOLLEY	SALLE TAMISE	ASVAM
24	LMRCV/BLAGNAC ST ORENS	STADE E. THERY	LMRCV

VALMO

Maintient en Nationale 1

VALMO a brillé au championnat de France individuel et réussit à se maintenir dans la plus haute division de la fédération française de course d'orientation.

Aux championnats de France individuel par catégorie, Sergueï SMIRNOV s'est classé vice-champion de France dans la catégorie Homme 21 ans. Thomas LOQUET et Aurélie KIRILOV terminent au pied du podium dans leur catégorie. **Aux championnats de France des clubs**, la première équipe avait pour objectif de faire une 10^e place mais s'est finalement classée 18^e sur 30.



LES RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE

Réouverture de notre école de course d'orientation le samedi 7 septembre (jeunes de 7 à 18 ans). Au programme : entraînements pour tous les niveaux de débutants à confirmés.

Le samedi 12 octobre, 8^e édition du raid multisports « La Valmotivée » au départ de Gondécourt. Deux raids au programme :

- la « Tecknic » pour les sportifs confirmés (6 heures d'épreuves non stop en vtt'orientation et en course d'orientation),
- la « Trankil » pour les novices et les familles (3 heures d'épreuves en vtt'orientation et course d'orientation).

Les épreuves se dérouleront autour et dans les parcs de l'Espace Naturel de Lille Métropole. À découvrir différemment !

Le dimanche 24 novembre, le « Ch'ti O' Tour » une course d'orientation ouverte à tous. Un format de course original qui vous permettra de découvrir les parcs et quartiers de Villeneuve d'Ascq avec un passage par le Stadium Nord.

Renseignements
www.valmo.net

VITALSPORT

Testez gratuitement des dizaines de sports !

Comme chaque année, le 2^e week-end de septembre, Décathlon Campus Villeneuve d'Ascq organise sa plus grande manifestation : le VitalSport. Un événement familial et entièrement gratuit dédié à la découverte du sport qui se déroulera les 7 et 8 septembre pour la 18^e édition.

Un seul objectif : rendre accessible

et ludique la pratique du sport au plus grand nombre.

Équitation, baptême de plongée, parapente, escalade, arts martiaux, handisport... plus de 40 clubs sportifs de la région seront réunis sur 10 000 m² d'espace dédiés à la pratique. Les initiations sont encadrées par des professionnels passionnés et les démonstrations assurées par des

sportifs de grands clubs de la métropole.

Profitez de cet événement pour déterminer le sport que vous pratiquerez à la rentrée et venez rencontrer les clubs de la région dans une ambiance festive et conviviale.

Le VitalSport est un événement d'envergure à ne pas manquer. Lors

de l'édition précédente, 20 000 visiteurs ont été accueillis le temps d'un week-end.

Renseignements

laura.castro@oxylane.com
03 20 19 57 91



Rejoignez notre communauté de sportifs

Devenez fan de notre page Facebook Oxylane Campus

Suivez notre compte Twitter @Oxylanecampus

“ Venez vivre des initiations gratuites toute l'année ! ”

www.oxylanevillage.com

Oxylane Campus, 4 boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

Directeur de publication & mandataire de la correspondance : Jean-Claude DUCROCQ. **Rédaction:** Marie-Fernande CERRI, Magalie KRZYSZKOWIAK, Les Clubs Sportifs Villeneuvois. **Secrétariat de rédaction, conception, réalisation maquette et 1^{ère} de couv.:** Magalie KRZYSZKOWIAK. **Crédits photos:** OMS, Les Clubs Sportifs Villeneuvois.

Impression: DB Print - N° ISSN : 1292-3885 - DÉPÔT : du 12 Mai 1999 à INPI Lille - SIREN : 419 917 919.